

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le vingt-cinq février à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

F. Ballester, M. Foidart, D. Guillaume, F. Téroute, AM Goujon, J. Grévès, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, D. Renouf, MF. Guillemot, Z. Dano, S.Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, R. Henault, L. Detrez, M. David, M. Le Teuff, PY Le Grogneq, P. Le Bec Danse, V. Robin Cornaud

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Pascal Cormier à Mme Françoise Téroute
M. Georges Thiery à M. Daniel Guillaume
Mme Cécile Jourdain à Mme Arlette Buzaré
M. Lucien Monnerie à M. Jean-Jacques Marteil

Absent excusé :

Yvon Robert

Secrétaire :

Marylise Foidart

Date de la convocation	18 Février 2020
Date de l'affichage	19 Février 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	32

2020-13 Mise à jour des autorisations de programme et des crédits d'investissement

Rapporteur : D. Guillaume

Les articles L.2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que les dotations affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel.

Le conseil municipal a adopté le principe du recours au vote d'autorisation de programme et crédits de paiement pour la gestion pluriannuelle des investissements projetés par la ville.

Dans le cadre du vote du budget primitif 2020, il est nécessaire d'actualiser, par délibération, les Crédits de paiement annuels des autorisations de programme existantes et d'en créer des nouvelles.

Ainsi, il est proposé de créer :

- AP n°14 : Réaménagement du parking de l'école de Prat Foën
- AP n°15 : Extension de l'accueil périscolaire de Prat Foën
- AP n°16 : Transfert du Skate Park

N° AP	OPERATION	AP	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
2	Restructuration du complexe sportif de Kergroise	5 836 000	804 102	52 627	840	26 212	106 384	1 570 000	562 000	1 600 000	1 113 834	
2 bis	Restructuration du site de polignac	657 000	9 900	2 370	2 370			5 000	13 000	295 000	329 360	
3	Construction de l'école maternelle et extension du restaurant scolaire de Prat Foën	6 600 000	44 919		232 909	2 515 702	3 686 716	119 755				
4	Construction du centre d'incendie et de secours	1 401 076		551 650	353 878	492 048		3 500				
5	Réfection de la rue Général De Gaulle	594 460		8 934	281 398	196 822	84 176	23 129				
6	Construction d'une nouvelle voirie à Prat Foën	510 000		1 211	160 137	179 305	148 180	21 167				
7	Reconstruction des vestiaires de Kergroise	428 000		14 310	249 629	161 980	373	1 709				
8	Aménagement de la rue des prêtres	330 000		60	6 372	130	217 549	105 889				
9	Aménagement du bassin d'orage centre	515 000			3 540	6 323	5 160	12 000	487 977			
10	Aménagement d'un cimetière paysager	2 175 180				15 180	151 338	200 000	100 000	800 000	908 662	
11	Aménagement du log. Gardien de Prat Foën dans le bâtiment de la poste	150 000					1 200			148 800		
12	Aménagement nouvelle chambre funéraire	175 000				3 890	7 338	163 772				
13	Requalification des voiries du secteur de Scubidan	1 392 000					2 884	250 000	300 000	300 000	300 000	239 116
14	Réaménagement parking de l'école de Prat Foën	130 000						130 000				
15	Extension de l'accueil périscolaire Prat Foën	400 000						50 000	350 000			
16	Transfert skate park	500 000						15 000	200 000	285 000		

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Finances, du personnel communal et des affaires économiques du 18 février 2020,

ACTUALISE les Crédits de paiement des autorisations de programme existantes et crée des nouvelles autorisations de programme comme cela est indiqué dans le tableau ci-dessus

Adopté par 20 voix Pour et 12 Abstentions (Anne Maud Goujon, Marie-Christine Couf, Olivier Huguet, Zita Dano, Louis Médica, Aline Boudios, Robert Hénault, Laure Detrez, Maurice Le Teuff, Michèle David, Pierre Yves Le Grogneq, Patricia Le Bec Danse).

Pour extrait conforme,
Guidel, le 26 Février 2020
Le Maire,
Joël DANIEL

